

Le 11 décembre 2023

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du maire monsieur Marc Bourcier, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu le **12 décembre 2023, à 18 h 30** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

1.- OUVERTURE

- 1.1 OUVERTURE de la séance
- 1.2 PUBLIC - Période de questions
- 1.3 ADOPTION de l'ordre du jour

2.- AVIS DE MOTION RÉGLEMENTS D'EMPRUNT

3. ZONAGE

4.- DEMANDES DE PERMIS - PIIA

5.- PAIEMENTS DIVERS

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Adoption des prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2024

8.- CAPITAL HUMAIN

9.- CLÔTURE

- 9.1 PUBLIC – Seconde période de questions
- 9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Service du greffe et des affaires juridiques
300, rue Parent
Ville de Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7Z7
(450) 436-1511 • téléc. : (450) 436-6626

La greffière de la Ville,



Laurence Chénard, pour
MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

MJL/ss

p. j.